

Le Muséum d'Histoire naturelle **« Une rénovation au service d'une ambition européenne »**

Présentée par :

- **Nathalie Mémoire**, conservateur et directrice du Muséum d'Histoire Naturelle
- **Virginie Zudas**, Ingénieur en charge du suivi du chantier à Bordeaux Metropole

En présence de :

- **Anne-Marie Civilise**, présidente de Renaissance des cités d'Europe



Jeudi 10 novembre 2016

Le Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux créé en 1791 est, avec plus d'un million de spécimens, l'un des plus importants de France. Il figure parmi les premières collections publiques créées au lendemain de la Révolution Française à partir de riches cabinets privés d'Histoire naturelle, reflets de la passion de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie pour les sciences. Les collections du Muséum sont le témoignage de l'importante activité portuaire de la Ville notamment aux XVIIIe et XIXe siècles.

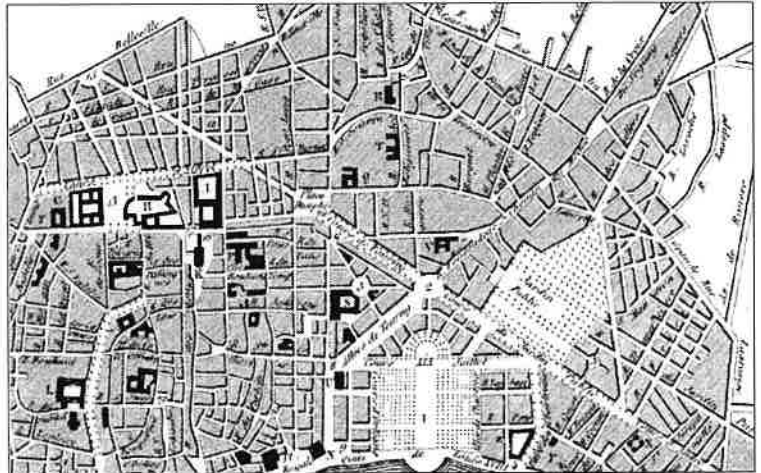
Il a fermé ses portes au public afin de mener d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement pour répondre aux nouveaux usages du public et aux normes d'accessibilité désormais en vigueur. Sa réouverture est prévue en 2018.

« Il est impératif pour le Muséum de Bordeaux de sauvegarder ses collections, riches et précieuses, et de permettre l'accueil confortable et en pleine sécurité de tous ses publics. Remplir cette exigence dans une rénovation respectueuse de son bâtiment, en y associant un projet muséographique novateur et attractif, dotera la ville d'une structure performante de culture scientifique et de réflexion citoyenne sur les enjeux environnementaux à venir. » Nathalie Mémoire

Historique

Depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, se développe au nord de la ville, le long de la Garonne, un nouveau faubourg marchand, les Chartrons. L'intendant Tourny arrive à Bordeaux en 1743, il y trouve une ville en pleine expansion.

Tourny poursuit le programme urbain lancé par son prédécesseur Boucher et s'attache à développer la ville, en particulier, par la création d'une grande avenue rectiligne reliant la nouvelle place Dauphine (Gambetta) au faubourg des Chartrons en passant par la place Tourny.



©archives départementales plan 1830

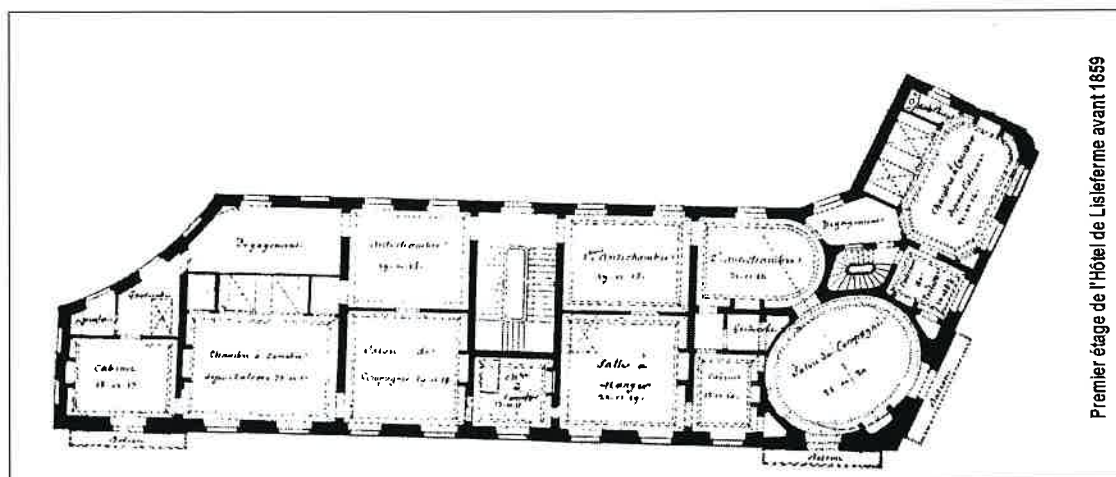
Véritable articulation entre cette avenue, les nouvelles allées de Tourny et l'antique rue Fondaudège, sont certainement une des plus belles figures de l'urbanisme baroque en Europe. Le long de l'avenue qui gagne les Chartrons, Tourny prend le parti d'y créer un jardin public qui constitue à ses yeux un élément majeur des embellissements de la cité. L'intendant se montrera si attaché à cette réalisation qu'il contribua lui-même, sur sa fortune personnelle, à clôturer le budget. La création du jardin public est donc ouvertement située dans un souci de mettre en relation les hommes de la vieille ville et de ceux du faubourg des Chartrons.

Nous voyons donc, à travers cet exemple, combien la création d'un jardin public se situe dans une logique urbanistique, combien elle est différente de la simple ouverture d'un jardin, aussi prestigieux soit-il, au public.

Ce bel hôtel particulier fut édifié par Richard François Bonfin, architecte de la Ville, pour Nicolas de Lisleferme (1737-1821), avocat au parlement de Bordeaux, jurisconsulte, poète et amis des arts, dont le nom est resté au bâtiment. C'est le 6 mars 1778 que les jurats réunis en conseil, doivent délibérer sur la demande de deux des plus puissants notables de la ville : Jean Valleton de Boissière et son gendre Nicolas de Lisleferme, demande d'autorisation "de faire bâtir une ou plusieurs maisons suivant la décoration dont ils ont produit le plan, entre la salle appelée Bardineau et le Jardin public", alors Jardin royal, conçu et réalisé par Tourny entre 1743 et 1756. L'hôtel fut achevé, semble-t-il, en 1781 et décoré aussitôt. Les boiseries du salon ovale, représentant les quatre saisons sont attribuées au sculpteur Cabirol. L'édifice avait été conçu comme un hôtel double pour le beau-père et le gendre, de part et d'autre de l'escalier central. Celui-ci est aujourd'hui déplacé côté sud. L'hôtel Calvet, siège des Sociétés savantes, faisant le pendant à l'hôtel de Lisleferme, fut édifié plus tard, en 1851, réalisant le complément côté sud de l'arrondi de la place Bardineau, entre le Jardin public et la rue Duplessy.

Historique (suite)

Le 26 mai 1857, la Ville se rend acquéreur de l'hôtel de Lisleferme en vue d'y installer le cabinet d'Histoire naturelle, tandis que, en 1858, le Jardin botanique et les grands magnolias de la Chartreuse sont également transférés dans le Jardin public. L'aménagement du Jardin public en jardin à l'anglaise avait été réalisé par Fischer en 1856.



De 1856 à 1859, Charles Bruguier marie le métal et la pierre en construisant les serres du jardin public de Bordeaux, œuvre éclectique qui se situe, par l'élégance de son dessin et l'harmonie de ses proportions, dans la lignée des plus belles créations nationales du XIX^{ème} siècle. Il réalise les plans pour l'appropriation. Après plusieurs projets, les plans sont approuvés par le conseil municipal, les adjudications se font le 3 mars 1859 et les travaux suivent.

Le déménagement et l'installation des collections, sous la direction du conservateur, le Dr Souverbie, semblent achevés en 1862.

L'hôtel de Lisleferme subit d'importantes modifications pour sa transformation en musée mais subsistent sa façade, la rampe en fer forgé originale de son escalier et le salon ovale Louis XVI. Le salon fut restauré en 1889 et à nouveau un siècle plus tard, en 1989.

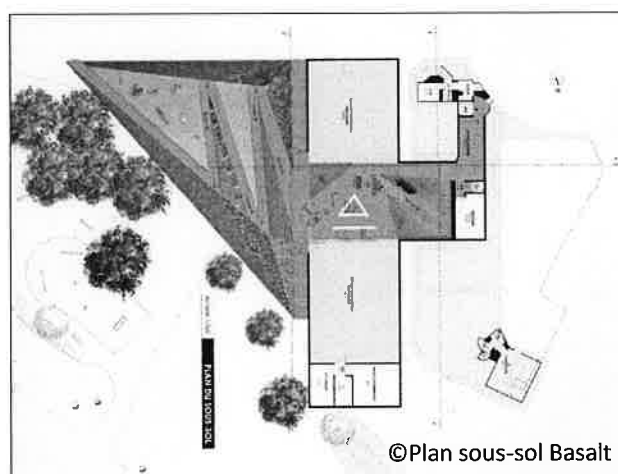
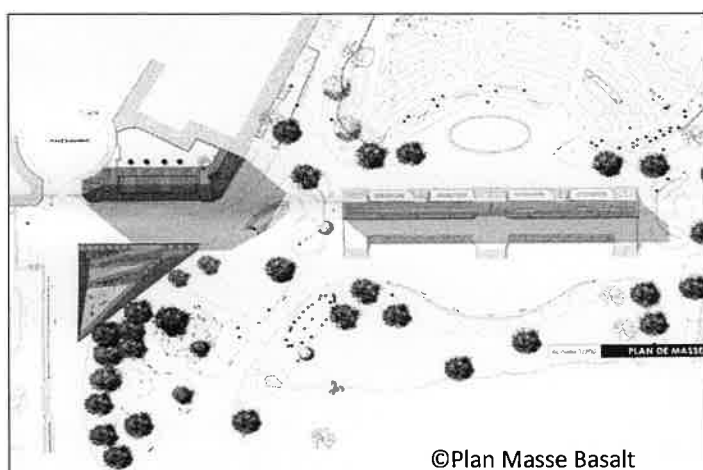
La cour d'honneur sera couverte plus tard, en 1924, et aménagée en salle d'ostéologie inaugurée en 1932. En 1952, le Musée de préhistoire et d'ethnographie, qui occupait les trois salles du rez-de-chaussée côté jardin depuis 1871, déménage. Les salles libérées sont affectées au Muséum. En 1960, le Muséum est fermé durant deux ans pour la réalisation de travaux d'électricité et de chauffage.

En 1982, une inondation oblige à l'enlèvement et à la mise en réserve des collections présentées au rez-de-chaussée. Jusqu'à la fermeture pour rénovation, ces salles ont été affectées aux expositions temporaires permettant une présentation des collections selon des thématiques renouvelées.

Le musée devient alors municipal, contrôlé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (comme l'ensemble des muséums d'histoire naturelle). C'est aussi un « musée de France » (selon la loi sur les musées de 2002) qui se conforme donc aux préconisations du service des musées de France (ministère de la Culture).

Projet

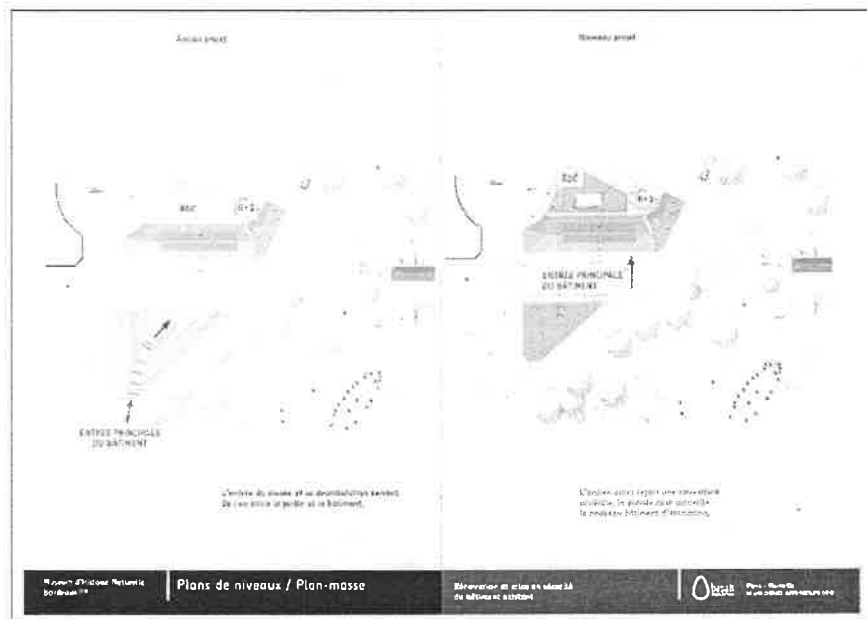
Le projet de rénovation décliné autour de trois grands axes comporte plusieurs chantiers : ces derniers ont été pensés selon des enjeux environnementaux liés à la situation géographique du muséum et des problématiques architecturales induites par le classement de l'hôtel de Lisleferme au titre des Monuments historiques . Longtemps soumis aux dispositions de la loi du 31 décembre 1913, les monuments historiques inscrits ou classés sont désormais régis par le titre II du livre VI du Code du Patrimoine et par le décret 2007-487 du 30 mars 2007. Ils disposent d'un périmètre de protection de 500 m de rayon qui constitue le champ de visibilité dans lequel toute construction, restauration ou destruction projetée doit obtenir l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France (avis conforme).



- ◆ **La rénovation de l'Hôtel de Lisleferme** : Ce bâtiment est destiné au nouveau parcours et aux futures expositions. Les complexes phases d'études avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sont désormais terminées. Elles ont pris en compte les contraintes liées au site et à l'édifice classé "monument historique", celles liées à la conservation des collections, ainsi qu'à la réglementation concernant la sécurité et l'accessibilité des établissements accueillant du public.
- ◆ **Un nouveau Centre de conservation des collections** : Opérationnel depuis juin 2011, cet équipement est un outil pour la conservation et la gestion des collections qui y ont été transférées. Elles peuvent ainsi y être étudiées dans des conditions optimales, et être préparées pour des présentations permanentes ou temporaires.
- ◆ **Le pavillon administratif** : Situé dans le pavillon des anciennes serres du Jardin botanique, il abrite depuis fin 2011 la direction, les services administratif et scientifique, la bibliothèque de travail et les ateliers techniques du Muséum.

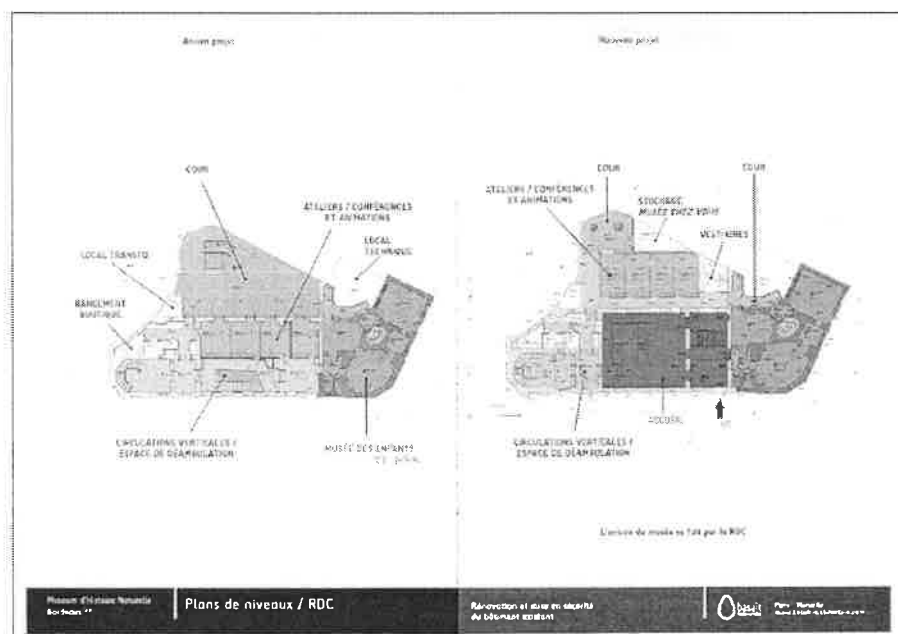
Projet (suite)

Un parcours muséographique adapté aux normes et respectueux des collections



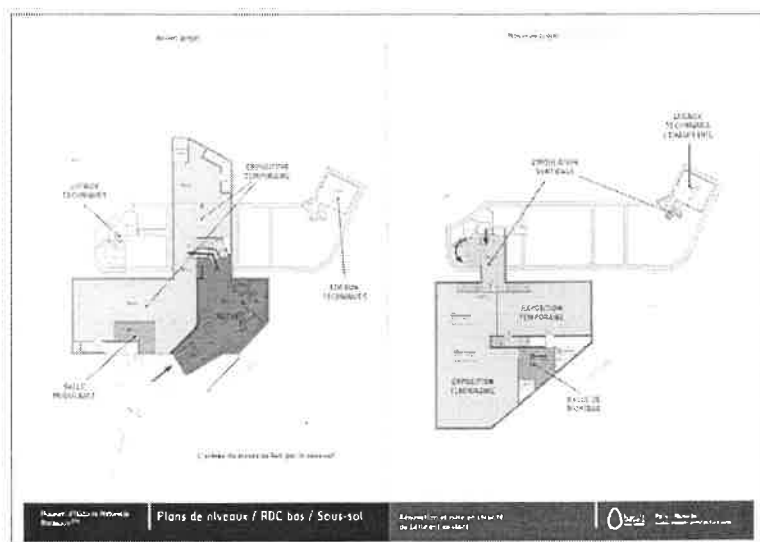
Le nouveau projet muséographique se donne pour contrainte de **concilier caractère historique** des collections et exigences contemporaines au niveau scientifique, pédagogique ou muséographique.

La conception d'un projet muséographique adapté à tout type de public fait partie des priorités du Museum. Historiquement, la muséographie du Muséum était celle de l'abondance : tout connaître, tout montrer dans des conditions thermiques et lumineuses inadaptées à la conservation des spécimens (régulation climatique, éclairage). Aujourd'hui, le nouveau parcours muséographique dont l'exhaustivité n'est plus le fil conducteur permettra de mettre en lumière la richesse patrimoniale des collections sous l'angle du propos scientifique.



Projet (suite)

En 2006, le projet de rénovation et d'extension du bâtiment est lancé par la Ville, avec pour objectif d'accueillir tous les publics (handicapés, très jeunes enfants, etc.) dans les meilleures conditions d'accessibilité, de confort et de sécurité. Deux premières tranches de travaux ont été achevées en 2011 permettant de transférer les collections et de relocaliser le personnel (1000m² de construction neuve avec le Centre de Conservation des Collections à Bacalan inauguré en 2012, et le pavillon administratif dans l'ancien pavillon des serres). L'extension de 450m² en sous-sol accueillera les expositions temporaires.



Elle se développera en avant du bâtiment, sous le jardin. Le hall sera scénographié avec des spécimens emblématiques comme l'éléphante « miss Fanny », on y trouvera également le musée des tout-petits pour les moins de 6 ans et une salle de conférence modulable. Au premier étage, on redécouvrira le salon ovale restauré, une salle modulable dédiée aux thématiques régionales et une salle qui traitera des grandes fonctions du vivant. Au deuxième étage, la galerie XIXe, aux vitrines murales restaurées, présentera le thème de « la nature vue par les hommes » du XVIIIe siècle à nos jours. Le parcours mettra en évidence la place de l'Homme, représenté par le visiteur, au sein de la nature qu'il découvre et interprète.



©Museum d'histoire naturelle de Bordeaux

A la réouverture fin 2017, le nouveau muséum, rénové dans le respect de l'architecture du bâtiment et des exigences de conservation des collections, utilisera les apports de la scénographie et du multimédia, pour constituer un lieu d'émerveillement, espace d'information, de débats et d'échanges sur les enjeux de l'environnement.

Etat des lieux et travaux

Quelques repères:

Etat du projet : projet en cours

Localisation : Jardin public

Début du chantier : 2014

Achèvement du gros œuvre : printemps 2017

Travaux d'aménagements muséographiques : été et automne 2017

Fin du chantier : aménagement et réinstallation des collections prévus en 2018

Nature du programme : réfection, requalification et extension

Montant des travaux : 16 millions d'euros

Financements : Ville de Bordeaux, Etat, Région Aquitaine et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise énergétique

Maître d'œuvre : architectes, Basalt Architecture / muséographie, Die Werft / bureau d'étude Coplan-

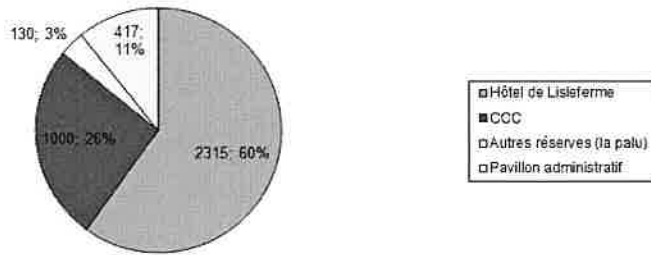
Oteis / acoustique : Impédance

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

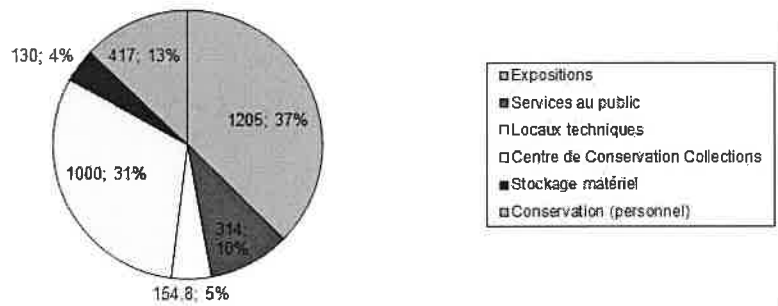


ANNEXES

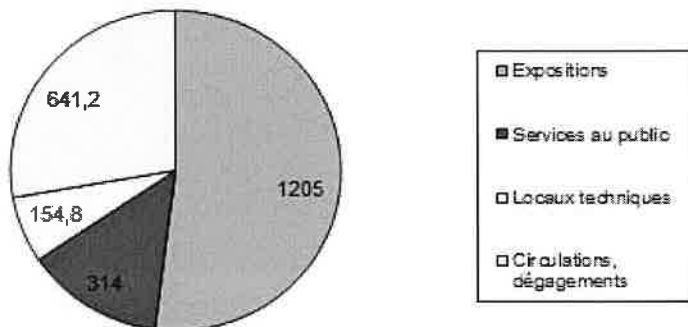
Répartition des surfaces des bâtiments



Répartition des surfaces utiles tous bâtiments



Répartition des surfaces totales



Répartition des surfaces utiles

